



Mulhouse, le 22 janvier 2015

A

19, Bld Wallach
68 100 Mulhouse
Tel 03.89.54.92.58
Fax 03.89.65. 19.61
snu68@snuipp.fr
<http://68.snuipp.fr>

Madame la Ministre de l'Education Nationale
110 rue de Grenelle
75357 PARIS SP 07

Pour information à

Monsieur le Recteur de l'Académie de Strasbourg

Madame la Directrice Académique
des Services Départementaux de l'Education Nationale

Monsieur le Préfet du Haut Rhin

Objet : report des opérations de carte scolaire départementale

Madame la Ministre,

Nous apprenons qu'une nouvelle fois, et ce pour la deuxième année consécutive, vous avez donné consigne à vos services de repousser après le deuxième tour des élections départementales les opérations de carte scolaire pour le premier degré.

Le secrétariat national du SNUipp-FSU vous a déjà fait part de la contestation de cette mesure. Nous tenons à vous informer des réactions du terrain, à l'échelon directement concerné.

Ainsi, si un travail a bien lieu avec les municipalités, aucune information officielle ne parviendra à quiconque avant début avril. Ni aux collectivités locales, ni aux représentants des personnels donc aux enseignants, ni aux conseils d'école donc aux parents.

C'est une confiscation injustifiable d'information vis à vis de ceux qui sont pourtant les premiers concernés, et pour des opérations qui nécessitent pourtant la plus grande transparence. Elle complexifie la préparation de la rentrée pour les municipalités et les écoles. Elle laisse dans l'incertitude les familles concernant les conditions d'accueil de leurs enfants et les enseignants potentiellement touchés par une suppression de poste. Elle retarde la deuxième phase du mouvement juste avant la sortie des classes, privant les personnels d'un temps suffisant de contact avec les écoles pour connaître leur niveau de classe, faire les commandes, ...

Cette décision provoque donc une profonde exaspération dans toute la communauté éducative : familles, élus, personnels (tant les enseignants que les services chargés de ces opérations).

En conséquence, nous vous demandons de revenir simplement au délai de réserve légal afin de laisser le travail se dérouler « normalement » et de rendre un peu de sérénité à notre Institution.

Veillez croire, Madame la Ministre, en notre dévouement au service public d'éducation.

Pour les représentants du personnel du SNUipp-FSU du HAUT RHIN

François SCHVERER

Anne-Sophie LAMBS